

ENEDIS et la Fédération des pêcheurs ont signé un partenariat

Il s'agit de sensibiliser les pêcheurs aux risques liés à la pêche près des lignes électriques



ENEDIS et la Fédération des pêcheurs ont signé un partenariat

Ce mardi matin 14 août le directeur territorial du Gers d'ENEDIS, Christian Bresson, et le président de la Fédération du Gers pour la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique, René Loubet, ont signé une convention portant sur leur partenariat. « Il nous a paru important de renforcer nos échanges dans le but de prévenir les risques électriques liés à la pêche et d'y sensibiliser les pêcheurs », résume Christian Bresson.

« Des risques, souligne René Loubet, qui sont liés à la canne à pêche en carbone excellent conducteur d'électricité et aux lignes de grande longueur qui peuvent aller jusqu'à 15 mètres ». Quand on sait que les lignes électriques sont à six mètres de hauteur, il est évident qu'il peut être très dangereux de pêcher dessous. « Car, ajoute Christian Bresson, il ne faut pas qu'une canne rentre dans la zone de 3 mètres sous un réseau de 20 000 watts et à un mètre on peut provoquer un arc électrique avec risque d'électrocution ».

Cela fait réfléchir de pêcher près des lignes électriques, ce que les 7 500 pêcheurs gersois ont certainement compris depuis bien longtemps. « En effet, confirme René Loubet, nous les sensibilisons à ce problème, et c'est respecté car à aujourd'hui nous n'avons eu aucun incident lié à des électrocutions. D'autre part dans nos écoles de pêche nous sensibilisons les jeunes à ces consignes de pêche près des lignes électriques ».

Pour toute information complémentaire consultez electricite-prudence.fr

En cas de contact avec un ouvrage électrique et pour prévenir tout accident appeler le numéro d'urgence dépannage au 09 726 750 + les 2 chiffres de votre département.



René Loubet et Christian Bresson ont signé un nouveau partenariat.



Prudence.jpg